

Compte rendu de l'Assemblée Générale du Cinoch'

Samedi 20 Février 2010
Salle polyvalente de St Sulpice Laurière

Etaient présents :

- Philippe Davrainville, adhérent
- Angélique Masson, adhérente
- Christine Paulin, adhérente
- Denis Martinie, adhérent
- Elodie Blanchard, adhérente
- Rémi Paulin, adhérent
- Anne Marie Paulin, adhérente
- Marc Girard, adhérent
- Danielle Girard, adhérente
- Josette Taupe, adhérente
- Christian Dupuis, adhérent
- Laurence Bridet, adhérente
- Nicole Pailler, adhérente
- Joël Vandaele, adhérent
- Chantal Humbert, nouvelle adhérente
- Denis Juguet, nouvel adhérent
- Edwige Goris, nouvelle adhérente
- Elise Franceschetti, nouvelle adhérente
- Simon Bridet, nouvel adhérent
- Martine Brouillaud, nouvelle adhérente.

Etaient excusés :

- Gisèle Nouvet, adhérente
- Sophie Devillechabrol
- Stéphane Skotowski
- Sophie Reijasse
- Valérie Koorta
- Martine Chabroullet
- Magalie Genot
- Catherine Loubriat
- Vincent Jolys
- Nathalie Fressinaud Mas de Feix
- Marie Louise Nouvet
- Béatrice Berthelot
- Françoise Schencke
- Elora Bridet

Philippe Davrainville ouvre l'Assemblée Générale du Cinoch' et présente les 3 membres du bureau : Melle Blanchard Elodie Secrétaire et Melle Masson Angélique, Trésorière.

Il récapitule l'ordre du jour et explique que le budget 2010 ne sera pas voté lors de cette assemblée du fait que l'ensemble des membres du bureau démissionnait.
Le prochain bureau votera le budget ultérieurement.

Suite à cela, Philippe D. expose le compte rendu d'activité de l'association : Après les remerciements, il présente le nombre d'adhérent, le nombre de films visionnés, le nombre de personnes présentes aux séances.

Il fait un bilan sur le cinéma pour les enfants, les soirées débats, le cinéma en plein air, la brocante, et la soirée du téléthon.

(Les détails du compte rendu d'activité seront joints au présent compte rendu)

Un membre demande si l'activité avec les scolaires est limitée au canton de Laurière ou bien si elle s'étend aux cantons d'Ambazac et de St Laurent les Eglises.

Denis Martinie répond que cela est ouvert à tous quelque soit la commune.

Philippe D. insiste sur le fait que pour les élèves de St Laurent, le trajet soit plus court pour venir à St Sulpice que pour aller à Limoges et que le tarif est le même pour tous les enfant, soit 2,70 euros.

Cela nécessite tout de même l'investissement de la part des instituteurs qui doivent suivre une formation préalable et choisir pour 1 thématique, 3 films.

Toutefois, l'école de St Sulpice fait figure d'exception car le Cinoch' a accordé qu'elle ne vienne uniquement pour visionner les films sont rentrer dans le système des formations.

Le but final étant de donner goût aux élèves de venir au cinéma.

Angélique Masson prend la parole et expose le bilan financier de l'association : quelles sont les recettes, quelles sont les dépenses et où en est le compte actuellement.

(Les détails du bilan financier seront joints au présent compte rendu)

Suite à ces deux présentations, il est demandé aux adhérents de voter à main levée ces deux rapports.

Aucune abstention. Les deux rapports sont votés par la totalité des membres présents.

Suite à une demande d'un adhérent, il est décidé que les bilans seraient calés sur les années civiles. Cependant, le futur bureau sera libre de modifier cela.

Philippe D. propose de passer au renouvellement du Conseil d'Administration.

Tous les membres du bureau démissionnent de leur poste mais certains membres restent au Conseil d'Administration :

Denis Martinie, ancien vice secrétaire

Angélique Masson, ancienne trésorière

Christine Paulin, qui se présente comme trésorière

Elodie Blanchard, ancienne secrétaire.

De nouvelles personnes souhaitent faire parti du Conseil d'Administration :

Michel Calves, qui se présente comme président,

Laurence Bridet, qui se présente comme secrétaire,

Edwige Goris, qui se présente comme vice trésorière,

Nicole Paillet,

Franceschetti Elise,

Rémi Paulin,

Anne Paulin, qui se présente comme vice secrétaire,

Humbert Chantal,

Marc Girard.

Michel C. demande à ce qu'une période de passation des dossiers soit réalisée pour l'assister sereinement dans sa prise de poste. Philippe D. l'assure que tout serait fait dans ce sens.

Laurence B. demande si il est possible de cumuler deux fonctions. Philippe D. répond que légalement c'est impossible.

Il propose ensuite de voter le nouveau Conseil d'Administration :

Aucune abstention. L'ensemble des membres proposés est voté par la totalité des membres présents.

Les membres du nouveau bureau se présentent :

Michel Calvès : retraité de la SNCF, il habite à SSL depuis 1 an. Il est attaché à la ville et souhaiterait la faire vivre en s'investissant dans les associations du village. Il trouve que le cinoch apporte un aspect culturel important pour les scolaires. Il espère une longue vie au Cinoch'.

Christine Paulin : Épicière du village, elle tient le SPAR. Elle fût parmi les fondateurs du Cinoch' et souhaite pérenniser cette association. Cinéphile passionnée, elle adore les relations que les adhérents d'une association peuvent développer.

Laurence Bridet : Habitante de SSL depuis 5 ans, elle trouve qu'un cinéma dans un village est très intéressant et qu'il serait vraiment dommage que cela s'arrête faute de membres au bureau.

Edwige Gorisse : Habitante de SSL depuis 2004, elle fût entraînée au Cinoch' par Laurence Bridet.

Anne Paulin : Mère et employée de l'épicière du même nom.

Philippe D. conclut qu'il est très intéressant qu'il n'y ait pas que des habitants de SSL dans le bureau et au CA car l'ambition du Cinoch' est bien de se développer aux cantons autour de SSL. Cependant il reste encore de nombreuses personnes qui n'ont pas connaissance de l'association et qu'il va falloir démarcher en insistant sur le fait que :

- les films sont des films récents.
- le choix est participatif : tous les adhérents choisissent à la majorité, les films qui vont passer en fonction des propositions de Ciné plus.
- Le tarif des places est compétitif (4,50euros)
- Le trajet est réellement plus court que pour aller aux cinémas de Limoges.

Michel C. note cependant que seules les personnes ayant internet peuvent participer.

Philippe D. explique que les délais de réponse pour le choix des films est très court (entre 1 à 3 semaines maximum) et donc qu'Internet était le seul outil vraiment rapide pour collecter l'avis de la plus grande majorité.

Souvent 90% des membres réagissent en 1 semaine.

Christine Paulin note que le plus gros problème reste la publicité car l'affichage laisse à désirer. En effet, les affiches de ciné Plus arrivent toujours au dernier moment.

Philippe D. en convient mais il faut absolument le faire car c'est le seul moyen de communication avec toutes les personnes n'ayant pas internet.

Il faudrait cependant trouver des personnes relais pour afficher les affiches dans les cantons les plus éloignés.

Peut être sur Ambazac au niveau du Carrefour Market.

Peut être faire des tracts à distribuer dans les boîtes aux lettres.

Il reste encore plein de choses à développer.

Proposition adoptée de muter le siège social de l'association à la mairie de St Sulpice Laurière

Philippe D. proposer de clore l'Assemblée Générale du 20 Février 2010.

Rq : Une nouvelle adhérente n'était pas présente : Mme Beaubert Maud